

## Lettres d'avis de changement

### 1. Pour les contrats d'approvisionnement en gaz naturel

Cher [consommateur] :

**OBJET : VOUS ACHETEZ MAINTENANT VOTRE GAZ NATUREL AUPRÈS DE  
[NOM DE L'AGENT DE COMMERCIALISATION DE GAZ NATUREL]**

[Nom de l'agent de commercialisation de gaz naturel] nous a avisés que vous avez un nouveau contrat d'achat de gaz naturel avec lui. Nous avons apporté les modifications à votre compte pour vous indiquer que votre gaz sera maintenant fourni par [nom de l'agent de commercialisation de gaz naturel].

Nous vous ferons parvenir votre facture de gaz tous les mois. Toutefois, la facture indiquera le prix de votre contrat avec [nom de l'agent de commercialisation de gaz naturel] au lieu du prix que vous payez aujourd'hui.

*[Insérer la version pertinente du prochain paragraphe en fonction de l'inclusion du transport ou du transport et de l'entreposage dans le prix du contrat dans la région du concessionnaire du distributeur de gaz]*

*Version 1* : Le prix du contrat couvre seulement le coût du gaz naturel que vous consommez. Il ne couvre pas tous les frais de votre facture. Vous devriez commencer à voir le nouveau prix du contrat sur votre prochaine facture de gaz naturel ou sur celle d'après. Le nom de [nom de l'agent de commercialisation de gaz naturel] apparaîtra sur votre facture en même temps.

*Version 2* : Le prix du contrat ne couvre pas tous les frais de votre facture. Il couvre le coût du gaz naturel que vous consommez. Il couvre également le coût du transport du gaz, et il peut également couvrir le coût de son entreposage. Vous devriez commencer à voir le nouveau prix du contrat pour les services contractuels sur votre prochaine facture de gaz naturel ou sur celle d'après. Le nom de [nom de l'agent de commercialisation de gaz naturel] apparaîtra sur votre facture en même temps.

Si vous avez des questions sur ce changement apporté à votre compte, veuillez communiquer avec [nom de l'agent de commercialisation de gaz naturel] au *[insérer le numéro de téléphone]* (sans frais). *[On peut ajouter ici l'adresse du site Web ou toute autre coordonnée de l'agent de commercialisation de gaz naturel]*

Pour les questions de nature générale sur les contrats de gaz naturel, vous pouvez visiter le site Web de la Commission de l'énergie de l'Ontario à l'adresse [www.oeb.ca](http://www.oeb.ca), ou vous pouvez communiquer avec le Centre des relations avec les consommateurs de la Commission de l'énergie de l'Ontario par courriel à l'adresse [consumerrelations@oeb.ca](mailto:consumerrelations@oeb.ca) ou par téléphone au 1-877-632-2727 (sans frais). La

Commission de l'énergie de l'Ontario est l'organisme gouvernemental autonome qui supervise les secteurs de l'électricité et du gaz naturel de l'Ontario.

Veillez agréer mes cordiales salutations.

*[Insérer les coordonnées du point de contact du distributeur de gaz pour les questions des consommateurs, ainsi que l'adresse du site Web du distributeur, si désiré]*

## **2. Pour les contrats d'électricité**

Cher [consommateur] :

**OBJET : VOUS ACHETEZ MAINTENANT VOTRE ÉLECTRICITÉ AUPRÈS DE  
[NOM DU DÉTAILLANT D'ÉLECTRICITÉ]**

[Nom du détaillant d'électricité] nous a avisés que vous avez un nouveau contrat d'achat d'électricité avec lui. Nous avons apporté les modifications à votre compte pour vous indiquer que votre électricité sera maintenant fournie par [nom du détaillant d'électricité].

Nous vous ferons toujours parvenir votre facture d'électricité tous les mois. *[Pour un consommateur qui reçoit sa facture tous les trimestres, le mot « mois » peut être remplacé par « trimestres »]* Toutefois, la facture indiquera le prix de votre contrat avec [nom du détaillant d'électricité] au lieu du prix que vous payez aujourd'hui. Le prix du contrat couvre seulement le coût de l'électricité que vous consommez. Il ne couvre pas tous les frais de votre facture. Vous devriez commencer à voir le nouveau prix du contrat sur votre prochaine facture d'électricité ou sur celle d'après. Le nom de [nom du détaillant d'électricité] apparaîtra également sur votre facture à ce moment, et le rajustement global apparaîtra lui aussi sur une ligne distincte de votre facture.

Si vous avez des questions sur ce changement apporté à votre compte, veuillez communiquer avec [nom du détaillant d'électricité] au *[insérer le numéro de téléphone]* (sans frais). *[On peut ajouter ici l'adresse du site Web ou toute autre coordonnée du nom du détaillant d'électricité]*

Pour les questions de nature générale sur les contrats d'électricité ou le rajustement global, vous pouvez visiter le site Web de la Commission de l'énergie de l'Ontario à l'adresse [www.oeb.ca](http://www.oeb.ca), ou vous pouvez communiquer avec le Centre des relations avec les consommateurs de la Commission de l'énergie de l'Ontario par courriel à l'adresse [consumerrelations@oeb.ca](mailto:consumerrelations@oeb.ca) ou par téléphone au 1-877-632-2727 (sans frais). La Commission de l'énergie de l'Ontario est l'organisme gouvernemental autonome qui supervise les secteurs de l'électricité et du gaz naturel en Ontario.

Veillez agréer mes cordiales salutations.

*[Insérer les coordonnées du point de contact du distributeur d'électricité pour les questions des consommateurs, ainsi que l'adresse du site Web du distributeur, si désiré]*